

Vous décidez de ne pas faire vacciner votre enfant?

Connaissez les risques et vos responsabilités

La Société canadienne de pédiatrie insiste fortement pour que **tous** les enfants se fassent administrer les vaccins systématiques et le vaccin antigrippal annuel, à moins qu'une raison d'ordre médical les en empêche.

Si vous décidez de ne pas faire vacciner votre enfant contre une ou plusieurs maladies évitables par la vaccination, vous devriez en comprendre les risques. Vous devriez aussi savoir quelles mesures prendre pour limiter la probabilité d'infection ou de transmission des maladies.

La protection de votre enfant

Les vaccins pour les nourrissons et les enfants préviennent des maladies graves et parfois mortelles, telles que la rougeole, les oreillons et la méningite. N'importe quel enfant peut y être exposé, même s'il n'a pas de contacts avec les personnes qui ont des symptômes. Les germes des oreillons, par exemple, se transmettent par l'air. Même s'il est utile d'éviter les personnes malades, il est donc possible d'entrer en contact avec des germes sans le savoir.

La protection de l'entourage

Le fait de reporter ou de refuser des vaccins pour votre enfant met la santé de son entourage en péril, particulièrement celle des enfants et des adultes en cours de traitement contre le cancer, atteints du diabète ou d'une maladie pulmonaire ou cardiaque, les nouveau-nés et les personnes âgées.

Les localités dépendent de taux de vaccination élevés pour éviter la transmission des maladies évitables par la vaccination. Plus le nombre de personnes vaccinées est élevé, plus le risque est faible pour l'ensemble de la population.

Lorsque vous appelez un professionnel de la santé ou que vous lui rendez visite parce que votre enfant est malade, précisez immédiatement que votre enfant n'est pas vacciné. Les tests à effectuer pourraient être différents. Il faudra peut-être aussi prendre des précautions pour éviter que votre enfant transmette une maladie évitable par la vaccination à d'autres.



Si vous décidez de ne pas faire vacciner votre enfant, et qu'une maladie évitable par la vaccination sévit dans votre localité :

- Envisagez de changer d'idée et de protéger votre enfant par un vaccin.
- On exigera peut-être que vous retiriez votre enfant de l'école, du milieu de garde ou d'autres activités organisées jusqu'à la fin de l'éclosion, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines.
- Votre enfant ne devrait pas entrer en contact avec des nouveau-nés. Selon la maladie en circulation, il devra peut-être aussi éviter les contacts avec d'autres personnes à la santé fragile.
- Il peut être impossible d'éviter que votre enfant soit exposé à la maladie en circulation, mais informez-vous du processus de la maladie et de son mode de transmission.



Le tétanos : la vaccination est le meilleur mode de protection

- Le tétanos est causé par des germes contenus dans la terre. Si votre enfant n'est pas vacciné contre le tétanos, il risque de l'attraper même si tous les habitants de votre localité sont vaccinés.
- Même une petite coupure ou une plaie mineure qui renferme un tout petit peu de terre peut provoquer l'infection. Plus de 10 % des enfants et des adultes qui contractent le tétanos en meurent, malgré les meilleurs soins intensifs.
- Si votre enfant n'a pas reçu au moins 3 doses du vaccin contre le tétanos et qu'il a une grosse coupure ou une grave blessure, il doit se faire administrer sur-le-champ de « l'immunoglobuline antitétanique », un produit sanguin spécial pour prévenir le tétanos.

Voyager sans vaccination

- Lorsque vous vous rendez dans d'autres pays, votre famille et vous pouvez être vulnérables à des maladies contre lesquelles vous ne recevez pas systématiquement de vaccins au Canada.
- Si votre enfant tombe malade, il ne recevra peut-être pas la même qualité de soins de santé qu'à la maison. Envisagez de le faire vacciner avant de vous rendre dans ces pays.

Autres renseignements

- Soins de nos enfants : www.soinsdenosenfants.cps.ca
- Les vaccins : Avoir la piqûre pour la santé de votre enfant : www.cps.ca/fr



Société
canadienne
de pédiatrie



Ce document a été produit grâce à une subvention sans restrictions de GlaxoSmithKline.